Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Congés payés/congés parental après naissance.

Par Visiteur

Je viens d'avoir un bébé ,j'ai donc décidé de prendre un congé parental,me restant 22 jours de congés payés a prendre j'ai donc envoyé une lettre recommandée pour faire ma demande de congé parental et ma demande de congés payés a la suite de mon congé maternité et avant mon congé parental,la réponse a été favorable mais a ce jour ces derniers n'ont pas étaient payés,que dois-je faire?quelle delai ont ils pour me les payés?quelles sont mes droits?

Par Visiteur

Chère madame,

je viens d'avoir un bébé ,j'ai donc décidé de prendre un congé parental,me restant 22 jours de congés payés a prendre j'ai donc envoyé une lettre recommandée pour faire ma demande de congé parental et ma demande de congés payés a la suite de mon congé maternité et avant mon congé parental,la réponse a été favorable mais a ce jour ces derniers n'ont pas étaient payés,que dois-je faire?quelle delai ont ils pour me les payés?quelles sont mes droits?

Quand avez vous pris vos congés payés?

Très cordialement.